

Crédit (Monnaie)

On sait que la découverte de la division *Économie politique* à la bibliothèque de l'Institut a été une révélation pour Proudhon et que, dès lors, il s'est jeté dans une lecture effrénée des économistes (*Justice*, II, 48). Cependant, si Proudhon lit beaucoup, il lit de façon particulière et cherche moins à pénétrer la pensée de l'auteur, son système, qu'à trouver des réponses à ses questions sur la légitimité du profit. Cette recherche d'arguments venant confirmer ses thèses le fait passer un peu rapidement sur certains passages, certaines questions, voire certains ouvrages qui, *a priori*, ne semblent pas alimenter sa réflexion.

C'est ainsi que la question de la monnaie, et plus encore celle du crédit, semblent dans un premier temps lui échapper.

Héritier de la pensée classique, et de Jean-Baptiste Say en particulier, il n'est sans doute pas loin de penser que « les produits s'échangent contre des produits », la monnaie étant considérée comme un pur intermédiaire des échanges (théorie de la neutralité de la monnaie). La conception d'une monnaie-marchandise gagée sur l'or n'apparaît pas contradictoire avec cette conception du rôle de la monnaie.

Cependant, la lecture du livre d'Auguste Cieszkowski, *Du crédit et de la circulation*, va bouleverser sa compréhension de la nature de la monnaie. Auguste Cieszkowski est porteur d'expériences polonaises originales en matière de crédit. En effet, face à la menace d'une germanisation progressive de la province, le Grand-duché de Varsovie avait mis en place un système de prêts hypothécaires devant permettre à la noblesse polonaise de conserver ses terres. Ce système de crédit foncier dans une région en crise marqua positivement la plupart des économistes polonais, même si tous n'en tirèrent pas les mêmes conclusions sur la nature de la monnaie. Ce sont, en effet, deux choses différentes que de reconnaître, comme Wolowski, la nécessité du crédit en général et du crédit foncier en particulier et de penser, comme Cieszkowski, que la monnaie pourrait asseoir sa valeur sur la terre.

Comme souvent, Proudhon commence sa lecture en ne ménageant pas ses critiques. Cependant, sa persévérance à lire cet ouvrage qu'il trouve inutilement trop long, en parallèle de textes saint-simoniens sur les questions monétaires, lui permet de s'imprégner de la pensée de l'auteur et de se rallier progressivement à ses arguments.

Ainsi, au fil de sa lecture, sa conception de la monnaie bascule. Il apparaît dès lors qu'au-delà de la question de la production se pose celle de la circulation et donc celle de la monnaie.

Cependant, à cette époque la pensée de Proudhon est tout entière consacrée à la propriété. Les questions de la monnaie et du crédit apparaissent alors subalternes ou incluses dans celle de l'aubaine. C'est l'ambitieux projet du *Système des contradictions économiques* qui semble-t-il, permet à Proudhon de redécouvrir, avec une force nouvelle, les problématiques monétaires. En effet, à ce moment-là, le crédit semble venir synthétiser toutes les questions économiques : celle de l'accès aux moyens de production, celle de la circulation, celle du profit, celle de l'exploitation...

Dans l'analyse classique, l'économie marchande est caractérisée par une spécialisation des acteurs (division du travail) dans la production pour laquelle ils sont les plus performants et échangent leurs surplus contre de l'argent qui leur permet d'acquérir les biens dont ils ont délaissé la production. Dans ce système, l'échange Marchandise-Argent (M-A) témoigne du fait que la monnaie est un pur intermédiaire des échanges (M-A-M) et que fondamentalement, selon la loi de Say, « les produits s'échangent contre des produits » puisque, en vendant leurs produits, les producteurs « échangent d'abord leurs produits contre de l'argent ; ils échangent ensuite cet argent contre les objets de consommation. C'est donc bien réellement avec leurs produits qu'ils font leurs achats » (Jean-Baptiste Say, "première lettre à Malthus", *Mélanges et correspondance d'économie politique, Cours complet d'économie politique pratique*, Bruxelles, Société Typographique Belge, 1843, p.615).

Cependant, dans une logique marxienne, le capitalisme est également marqué par des échanges (M-A), mais ceux-ci ont fondamentalement changé de nature puisqu'ils substituent au cycle fini M-A-M un cycle sans fin A-M-A. Ainsi, « dans la forme M-A-M, c'est la marchandise qui constitue le point de départ et le point d'arrivée du mouvement ; dans la forme A-M-A, c'est l'argent. Dans la première

forme, l'argent est l'intermédiaire de l'échange ; dans la dernière, la marchandise est l'intermédiaire qui fait que l'argent devient argent. L'argent, qui n'est qu'un moyen dans la première forme, apparaît dans la dernière comme le but de la circulation, tandis que la marchandise, qui paraît être dans la première forme le but, n'est qu'un simple moyen dans la seconde. [...] Dans la forme M-A-M, les deux extrêmes sont des marchandises d'une grandeur de valeur égale, mais en même temps des valeurs d'usage qualitativement différentes. Leur échange M-M est véritablement un échange de substance, Dans la forme A-M-A, [...] on échange de l'argent contre une marchandise pour échanger à nouveau cette marchandise contre une plus grande quantité d'argent, de sorte que les extrêmes A-A diffèrent, sinon en qualité, du moins en quantité » (Karl Marx, *Critique de l'économie politique*, Économie, I, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Gallimard, 1963, p.380-381). « Ce que nous venons de dire du capital commercial est encore plus vrai du capital usuraire. [...] Pour le second, la forme A-M-A' se résume sans moyen terme dans les extrêmes A-A', argent qui s'échange contre plus d'argent, ce qui est en contradiction avec sa nature et inexplicable au point de vue de la circulation des marchandises » (Karl Marx, *Le Capital*, *ibid.*, p.712).

Marx explicite, sans doute beaucoup mieux que Proudhon, la rupture fondamentale, bien que masquée, entre la logique marchande et la logique capitaliste. Cependant, on ne peut comprendre Proudhon si on ne lui accorde pas d'avoir opéré cette même distinction. Dans cette logique, le prêt à intérêt témoigne, dans sa forme la plus évidente, de la logique capitaliste dans laquelle « On ne veut que de l'argent. [...] L'échange conclu, l'argent redevient disponible, capable, par conséquent, de donner lieu à une nouvelle location. C'est aussi ce qui a lieu ; et comme, par l'accumulation des intérêts, le capital-argent, d'échange en échange, revient toujours à sa source, il s'ensuit que la relocation, toujours faite par la même main, profite toujours au même personnage » (*Intérêt et principal*, Garnier, 1850, p.112).

Est-ce à dire que l'intérêt, résumé de la question capitaliste, n'aurait aucune légitimité pour Proudhon ? Sans doute pas. En effet, dans sa discussion avec Bastiat, Proudhon convient que l'intérêt peut correspondre à une rémunération légitime. Ainsi, la détention de monnaie lorsqu'elle est gouvernée par les motifs de transaction et de précaution ne pose aucun problème et peut même être reconvertie en prêt sur un marché des dettes qui déterminera un prix, l'intérêt, rémunération légitime du service rendu, des risques et de la privation. Sur ce marché, « il est très vrai, ainsi que vous l'établissez vous-même péremptoirement, que le prêt est un *service*. Et comme tout service est une *valeur*, conséquemment comme il est de la nature de tout service d'être rémunéré, il s'ensuit que le prêt doit avoir son *prix*, ou, pour employer le mot technique, qu'il doit *porter intérêt* » (*ibid.*, p.29). On peut, en reconstruisant un peu la pensée proudhonienne concevoir, qu'il existerait, un marché des dettes sur lequel des particuliers pourraient légitimement prêter et percevoir un intérêt rémunérant la privation d'une encaisse que le prêteur avait constituée dans un but non spéculatif (motifs de précaution et de transaction).

Cependant, bien souvent le prêteur n'est plus cet épargnant zélé, mais un spéculateur cherchant à faire fructifier son argent et qui « ne se prive pas, comme vous le dites, du capital qu'il prête. Il le prête, au contraire, précisément parce que ce prêt ne constitue pas pour lui une privation ; il le prête, parce qu'il n'en a que faire pour lui-même, étant suffisamment d'ailleurs pourvu de capitaux ; il le prête, enfin, parce qu'il n'est pas dans son intention, ni dans sa puissance de le faire personnellement valoir, parce qu'en le gardant entre ses mains, ce capital, stérile de sa nature, resterait stérile, tandis que par le prêt et par l'intérêt qui en résulte, il produit un bénéfice qui permet au capitaliste de vivre sans travailler » (*ibid.*, p.29).

De la même façon, le risque étant de plus en plus mesurable et faible, la tendance naturelle de l'évolution du taux d'intérêt devrait être de baisser : « Qui ne voit [...] que l'intérêt doit s'atténuer avec les chances que court le capital, et la privation qu'éprouve le capitaliste : en sorte que s'il y a garantie de remboursement de la part du débiteur, et si la peine du créancier est zéro, l'intérêt doit devenir zéro ? » (*ibid.*, p.73).

Après avoir mis en évidence les raisons objectives qui ont permis la généralisation de la pratique du prêt à intérêt, et ce, malgré les condamnations de l'Église, Proudhon compte « prouver que la

gratuité du crédit est chose possible, facile, pratique », et que, par voie de conséquence « l'intérêt est désormais chose nuisible et illégitime » (*ibid.*, p.69).

Cette affirmation est d'autant plus forte que le problème monétaire est, à l'époque, aigu. En effet, Proudhon qui se pique d'être, au contraire des économistes, immergé dans la réalité économique de son temps ne peut pas ignorer les effets de la pénurie de numéraire.

Pour assurer la circulation des marchandises, il faut donc desserrer l'étau monétaire en libérant la monnaie des contraintes que lui imposent ses contreparties métalliques. En gageant la monnaie sur l'or et l'argent dont la quantité est tributaire des découvertes et ne peut s'accroître avec la création de richesse et le volume de transaction, on a donné aux propriétaires de ces métaux un pouvoir qui, en cette période de révolution industrielle, devient économiquement intolérable. On voit ainsi se développer les billets et effets de commerce entre les commerçants au point de devenir, lorsqu'ils sont endossés par de très nombreux commerçants d'un quartier, une véritable 'monnaie de papier'. De plus, « Marchands de vins, gargotiers et logeurs prêtent régulièrement de l'argent, et, tout comme les boulangers, épiciers ou coiffeurs, ils font crédit. Les crédits et les dettes non remboursés échouent régulièrement en justice de paix, formant une large part des causes appelées. [...] l'aspect proprement économique du phénomène [...] souligne tant la soif de liquidités que l'absence d'un système institutionnalisé de crédit adapté aux budgets et aux pratiques populaires (si l'on excepte l'établissement du Mont-de-piété) » (Laurent Clavier, "Quartier et expériences politiques dans les faubourgs du nord-est parisien en 1848", *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 33, 2006, p.135). Alors, que les économistes de son temps en sont encore à critiquer la fragilité supposée du bimétallisme (couverture de la monnaie par des réserves d'or et d'argent), Proudhon se pose en farouche adversaire de l'étalon-or : « L'or est le talisman qui glace la vie dans la société, qui enchaîne la circulation, qui tue le travail et le crédit, qui constitue tous les hommes dans un esclavage mutuel » (*Solution du problème social*, Lacroix et Verboeckhoven, 1868, p.112). De plus, la pratique de la Banque de France condamne aussi sûrement que la pratique populaire l'attachement des économistes aux conceptions classiques de la monnaie. Ainsi, Proudhon lance-t-il à Bastiat : « Avez-vous, dans votre vie, entendu parler de la Banque de France ? Faites-moi le plaisir, quelque jour, d'y jeter le pied ; ce n'est pas loin de l'Institut. Vous trouverez là M. d'Argout, qui, en fait de capital et d'intérêt, en sait plus que vous et que tous les économistes de Guillaumin » (*Intérêt et principal*, Garnier, 1850, p.102)

Sans doute que, pour Proudhon, la monnaie est une chose trop importante pour la laisser aux économistes. La monnaie est bien plus qu'un stock d'or, c'est un instrument économique multifonctionnel dont il s'agit de sérier les usages comme moyen d'échange et étalon des valeurs mais aussi comme instrument d'épargne, de capitalisation, de thésaurisation, de mise en réserve de la valeur et enfin comme instrument de production indispensable dont on subordonne injustement l'usage ou le prêt au paiement d'un véritable droit de péage (voir William Oualid, "Proudhon banquier", *Proudhon et notre temps*, Chiron, 1920, p.131-155). Cette *préférence pour la liquidité* proudhonienne, qui se situerait, elle, du côté de l'offre de monnaie, n'est pas sans rappeler les motifs keynésiens de détention de monnaie (motif de transaction, de précaution, de spéculation) et ce qui créerait la possibilité de cette spéculation qu'est l'usure est essentiellement l'insuffisance artificielle de la masse monétaire.

Or, si la monnaie a dû originellement fonder sa valeur dans un bien potentiellement accepté de tous, le développement de la société fait que toute marchandise peut désormais trouver preneur et offre donc des garanties égales à celle qu'offraient les métaux précieux dans le passé. Toute marchandise étant également acceptée peut et doit concurrencer l'or dans son rôle de contrepartie de la masse monétaire. Il ne s'agit donc pas d'inonder l'économie de papier-monnaie. La monnaie, même fiduciaire, doit voir sa valeur assise sur des contreparties dans la sphère réelle. Il n'y a donc pas de d'objection à ce « que la Banque de France fasse son métier avec prudence et sévérité, comme elle a fait jusqu'à présent » (*Intérêt et principal*, Garnier, 1850, p.190) puisque « la rareté du numéraire est [...] essentielle à la nature de sa fonction » (*Idee gén.*, 253).

La Banque de France doit donc accepter, plus encore qu'elle ne le fait déjà, que les contreparties de la masse monétaire ne se limitent pas aux seuls métaux précieux en encaisse mais s'étendent à l'ensemble des richesses de la nation (créances sur l'économie).

La Banque de France, banque alors privée et possédant le privilège de l'émission de papier-monnaie, doit donc devenir une banque nationale, centralisée et démocratique. Ainsi, « la Banque, spéculant, et avec pleine sécurité, sur le crédit public, sûre d'ailleurs de ses recouvrements, ne limite pas ses escomptes au montant de son encaisse ; elle émet toujours plus de billets qu'elle n'a d'argent : ce qui signifie que pour une partie de ses crédits, au lieu de remettre une valeur réelle et d'opérer un véritable change, elle ne fait qu'un transport d'écritures, ou virement de parties, sans aucun emploi de capital. Ce qui tient ici lieu de capital à la Banque, c'est, je le répète, l'usage établi, la confiance du commerce, en un mot, le crédit public » (*Intérêt et principal*, Garnier, 1850, p.105). « Et, comme les intérêts sont conjoints et indivisibles, on peut dire, en toute vérité, que ce n'est plus la compagnie privilégiée de 1803 qui est banquière ; ce n'est pas non plus l'État qui lui a donné son brevet : c'est le commerce, c'est l'industrie, ce sont les producteurs, c'est toute la nation, qui en acceptant le papier de Banque, de préférence aux écus, l'a véritablement gagé, et fondé à la place de l'ancienne Banque de France, au capital de 90 millions, une Banque nationale au capital de 431. Un décret de l'assemblée nationale, qui aurait pour objet de rembourser les actions de la Banque de France, et de la convertir en une Banque centrale, commanditée par tous les citoyens français, ne serait qu'une déclaration de ce fait, maintenant accompli, de l'absorption de la compagnie dans la nation » (*ibid.*, p.107).

La monnaie, essentiellement fiduciaire, tirant sa valeur de la confiance et de l'activité de la nation, la Banque Centrale doit, en retour, le crédit gratuit à la nation. En effet, la confiance de la nation peut être considérée comme une force collective injustement accaparée par le détenteur des moyens d'émission de la même façon que la force collective des travailleurs est confisquée par le détenteur des moyens de production. La nation en assurant, par son travail et sa confiance, la valeur de la monnaie est donc *de facto* propriétaire de la monnaie. Cette propriété collective de la monnaie doit garantir l'accès de tous au crédit gratuit puisqu'on ne peut refuser ou faire payer au peuple l'usage d'une monnaie qui lui appartient.

De plus, cette dématérialisation de la monnaie annonce la possibilité d'« une société où tout se réglerait par des virements de comptes » (*Résumé de la question sociale, Banque d'échange*, Garnier, 1849, p.105).

De plus, en créant de la monnaie de rien, à la demande, la pratique de la banque centrale fait voler en éclat la notion d'offre de monnaie et donc celle de marché monétaire : « Je vous répète donc, et, en conscience, je crois parler clair : Oui, le prêt à intérêt a été, dans un temps, légitime, lorsque toute centralisation démocratique du crédit et de la circulation était impossible : il ne l'est plus, maintenant que cette centralisation est devenue une nécessité de l'époque, partant un devoir de la société, un droit du citoyen. C'est pour cela que je m'élève contre l'usure ; je dis que la société me doit le crédit et l'escompte sans intérêt : l'intérêt, je l'appelle vol » (*ibid.*, p.49). Ainsi, « l'intérêt du capital, légitime alors que le prêt est un service rendu de citoyen à citoyen, [...] cesse de l'être quand la société a conquis le pouvoir d'organiser le crédit gratuitement pour tout le monde, cet intérêt, dis-je, est contradictoire dans son essence, en ce que, d'une part, le service rendu par le prêteur a droit à une rémunération ; et que, d'un autre côté, tout salaire suppose produit ou privation, ce qui n'a pas lieu dans le prêt. La révolution qui s'opère dans la légitimité du prêt vient de là » (*ibid.*, p.50). Il y a donc une distinction à faire entre le crédit négocié sur le marché entre deux agents, qui a pour résultat une reconnaissance de dette, et le crédit mettant en présence un agent et la Banque Centrale créant la monnaie *ex nihilo*.

Mais au-delà de ce constat, si Proudhon se passionne pour le crédit, c'est davantage parce qu'il voit en lui un levier économique commandant aussi bien la révolution économique industrielle que la révolution sociale.

Ainsi, derrière la question du crédit se trouvent donc d'abord le constat du manque de numéraire et des pratiques pour compenser cela à l'époque, ensuite, les questions, plus théoriques, relatives à la nature de la monnaie et à son rôle, et enfin, la confrontation de l'intérêt, en tant qu'aubaine, à la

Justice. Comme toujours chez Proudhon ce n'est pas parce que l'usure est immorale qu'elle doit être interdite, impossible, mais parce qu'elle est impossible qu'elle ne peut répondre aux exigences de la Justice.

Proudhon a donc bien conscience du rôle actif de la monnaie dans l'économie mais aussi de l'importance du taux d'intérêt comme taux directeur dans l'établissement du niveau des autres taux de profit. Le crédit gratuit n'est donc pas seulement une revendication morale c'est aussi le moyen de garantir la croissance de la production tout en révolutionnant le capitalisme par la suppression de l'aubaine. Ainsi, les dysfonctionnements du secteur monétaire seraient, plus que le témoin, la cause génératrice des contradictions de l'économie capitaliste, et donc, de ses crises. Ainsi, non seulement l'intérêt n'a plus de sens économique mais son maintien est générateur de crises économiques et sa suppression engendrerait une harmonie économique et sociale. En effet, au-delà des réorganisations sociopolitiques préconisées par Proudhon (mutuellisme, fédéralisme, etc.), la suppression de l'intérêt, taux de profit directeur, provoquerait la chute du taux général de profit. Les usuriers, voyant la chute du taux d'intérêt (le marché des dettes devant, malgré tout, s'aligner, plus ou moins sur le taux bancaire), spéculeront sur le capital productif, d'où, tendance à la suraccumulation du capital : « Si donc, [...] le crédit était organisé démocratiquement par toute la République et l'intérêt de l'argent à la Banque nationale réduit de 4 à 3 %, par suite de cette concurrence faite au banquier, il y aurait affluence de capitaux à la Bourse et demande de placements sur l'État » (*Idee gén.*, 246). L'affluence des capitaux à la Bourse et la crainte de voir les salariés investir eux-mêmes, grâce au crédit gratuit, dans leur propre outil de travail comprimeront les taux de profit quasiment à zéro. « Par l'analogie des principes et des faits, [le profit] tomberait aussi à zéro pour les immeubles : le fermage et le loyer finiraient par se confondre dans l'amortissement » (*Intérêt et principal*, Garnier, 1850, p.266).

Proudhon voit ainsi dans le crédit gratuit la solution économique à la question de la propriété. Après le Proudhon destructeur des premiers mémoires sur la propriété, on voit émerger le Proudhon édificateur rêvant d'une suppression pacifique de la lutte de classes capitaliste par le rachat progressif des moyens de production par les travailleurs : « Dans le régime du crédit gratuit, A ne prête plus les matières premières, l'instrument de travail, le capital, en un mot ; il ne le donne pas non plus pour rien il le vend. Dès qu'il en a reçu le prix, il est déchu de ses droits sur son capital ; il ne peut plus s'en faire payer éternellement, et au delà de l'éternité même, l'intérêt » (*ibid.*, p.152).

Proudhon, voit donc dans l'économie le moyen de créer une dynamique révolutionnaire sans recourir à un coup de force : « Dans le régime mutuelliste, la fortune de l'ouvrier augmente en raison directe de son travail, tandis que celle du propriétaire-capitaliste diminue en raison directe de sa consommation improductive » (*ibid.*, p.155).

Le programme révolutionnaire de Proudhon, à cette époque tout du moins, est donc clair ; imposer à la Banque émettrice une politique monétaire qu'elle a le pouvoir de mener sans risque de faillite ou d'inflation. L'annulation de la pratique bancaire du prêt à intérêt devant permettre de remettre l'économie sur ses pieds, de libérer l'économie marchande du capitalisme, en réalisant les conditions d'une consommation suffisante pour ne pas créer de crises de débouchés : « Si grâce à cette réforme radicale de l'appareil circulatoire, le travail n'avait plus à payer au capital qu'un intérêt représentant le juste prix du service que rend le capitaliste, l'argent et les immeubles n'ayant plus aucune valeur reproductive, n'étant plus estimés que comme *produits*, comme des choses consommables et fongibles, la faveur qui s'attache à l'argent et aux capitaux se porterait tout entière sur les produits ; chacun, au lieu de resserrer sa consommation, ne songerait qu'à l'étendre. Tandis qu'aujourd'hui, grâce à l'interdiction mise sur les objets de consommation par l'intérêt, le débouché reste toujours, et de beaucoup, insuffisant, ce serait la production qui, à son tour, ne suffirait pas : le travail serait donc de fait, comme de droit, garanti. La classe travailleuse gagnant d'un seul coup 5 milliards environ d'intérêts, qu'on lui prend sur les 10 qu'elle produit, plus 5 milliards que le même intérêt lui fait perdre en chômage, plus 5 milliards que la classe parasite, coupée aux vivres, serait alors forcée de produire : la production nationale se trouverait doublée, et le bien-être du travailleur quadruplerait » (*ibid.*, p.109-110).

Ainsi, à la grande différence des théories, notamment saint-simoniennes qui l'ont précédé, la remise en cause de l'intérêt n'est pas, pour Proudhon, seulement un moyen de promouvoir l'industrie et le commerce mais c'est aussi, et sans doute, d'abord, un moyen de corriger l'économie c'est-à-dire de faire disparaître *l'aubaine*. En ce sens, Proudhon, en faisant « la jonction entre la sous-consommation et les théories qui refusent la neutralité de la monnaie » (Jean-Marie Albertini et Ahmed Silem, *Comprendre les théories économiques*, Seuil, 1983, II, p.20) et en recherchant par des moyens monétaires l'élimination de l'exploitation capitaliste, peut apparaître, sur bien des points, comme un penseur prékeynésien (Dudley D. Dillard, *Proudhon, Gesell and Keynes. An Investigation on Some "Anti-Marxian Socialists" Antecedents of Keynes's General Theory of Employment, Interest and Money*, 1940 ; "Keynes and Proudhon", *Journal of Economic History*, 1942 et Michel Herland "Perpetuum mobile et crédit gratuit", *Revue économique*, nov.77 ; Keynes, UGE, 1981 ; "Proudhon économiste", *L'Europe en formation*, nov-déc 1984). Bien évidemment, les solutions proudhoniennes en faisant davantage confiance à l'économie marchande et décentralisée qu'à l'État le distinguent de l'économiste de Cambridge. Cependant, à bien lire ses lettres à Bastiat, l'État n'est pas absent de sa théorie monétaire puisque seule la Banque Centrale nationalisée est alors, pour lui, capable de réaliser le crédit gratuit et, à ce moment de sa réflexion, il n'aurait peut-être pas rejeté les propos d'Émile de Girardin selon lesquels « L'idée de la Banque d'échange, conçue par Law, appliquée à Niort en 1832, recueillie par M. Proudhon, est un œuf que l'État peut seul faire éclore » (*La Presse* du 9 juillet 1848). Sans doute que, dans un second temps, avec les projets de *Banque d'échange* et de *Banque du Peuple*, le réformateur social enthousiaste prit le pas sur le théoricien déçu, tordant ainsi partiellement le cou aux conclusions économiques auxquelles il était d'abord arrivé dans ses échanges théoriques avec Bastiat. Inversement, Keynes n'est sans doute pas non plus ce promoteur inconditionnel de l'action de l'État qu'on a voulu en faire et son projet « serait parfaitement compatible avec un certain degré d'individualisme. Mais il n'en impliquerait pas moins l'euthanasie du rentier et par suite la disparition progressive du pouvoir oppressif additionnel qu'a le capitaliste d'exploiter la valeur conférée au capital par sa rareté. L'intérêt ne rémunère aujourd'hui aucun sacrifice véritable non plus que la rente du sol. Mais, tandis que la rareté du sol peut s'expliquer par des raisons intrinsèques, il n'y a pas de raisons intrinsèques qui expliquent la rareté du capital » (John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, 1942, p.389). Sans doute, Pour Keynes « L'élargissement des fonctions de l'État, qu'implique d'ajuster l'une à l'autre la propension à consommer et l'incitation à investir, semblerait à un publiciste du XIX^e siècle [...] une horrible infraction aux principes individualistes. Cet élargissement nous apparaît au contraire et comme le seul moyen possible d'éviter une complète destruction des institutions économiques actuelles et comme la condition d'un fructueux exercice de l'initiative individuelle » (*ibid.*, p.394). Mais cela ne doit pas faire oublier que, comme pour Proudhon, « la suppression des lacunes de la théorie classique ne conduit pas à abandonner le "Système de Manchester" mais simplement à indiquer quelle sorte d'environnement le libre jeu des forces économiques exige pour que les possibilités de la production puissent être toutes réalisées » (*ibid.*, p.393).

Thierry Menuelle

Renvois : Association, Banque, Économie politique, Mutuellisme.